

# Doux : « C'est notre troisième repreneur »

Après des semaines d'attente, le tribunal de commerce de Rennes a choisi, hier, l'offre de LDC pour la reprise du volailler Doux. Réactions sur le site à Châteaulin.

À l'heure de la pause de 15 h, les ouvriers de l'abattoir ne sont pas très motivés par le choix du repreneur de Doux, que prononçait le tribunal de commerce de Rennes à partir de 16 h 30.

« C'est notre troisième repreneur, soupire Pascal, 28 ans d'abattoir chez Doux, d'abord à Briec, puis à Châteaulin. Je pense que LDC va l'emporter, c'est lui qui propose le plus pour reprendre tout. »

Effectivement, le consortium LDC/Almunadjem/Terrena propose de reprendre les activités du volailler pour 20 millions d'euros, alors que les Ukrainiens de MHP n'alignent que six millions. « Où va-t-on nous expédier pendant deux ans », questionne-t-il.

« On n'a pas le choix »

Le projet LDC prévoit en effet la construction d'un abattoir neuf à Châteaulin (600 salariés), afin de travailler le marché du frais en France et en Europe. Il va falloir que 79 salariés attendent deux ans pour intégrer le nouveau site.

La majeure partie de ces salariés iront à l'abattoir de Guisriff dans le Morbihan. « Apparemment, on n'a pas le choix. Et comment vont faire ceux qui n'ont pas de voiture ? Et faire l'aller-retour tous les jours, qui va pouvoir se le permettre ? »

Mais ce qui énerve surtout Pascal, qui se décrit comme « quelqu'un de positif, c'est qu'on refuse à certains le droit de partir à la retraite. Certains n'ont plus que sept mois à faire, ils devront les faire ».

Du côté des politiques, c'est l'optimisme qui domine. « Si elle assure la stabilité du présent et du futur proche, déclare le député En Marche, Richard Ferrand, il faut poursuivre le travail mené avec la direction, les salariés, les éleveurs, le conseil régional et l'État, et demeu-



L'abattoir actuel devra être modernisé.

rer vigilants à tout instant. » Pour lui, « la priorité doit aller à l'accompagnement des personnels reclassés, à l'évolution des outils industriels et de travail, ainsi qu'à la relation nouvelle et pérenne à instaurer avec les éleveurs ».

« Un atout pour la région »

Pour Gaëlle Nicolas, maire de Châteaulin et conseillère régionale Les Républicains, « c'est une bonne solution pour le territoire. Le pays

de Châteaulin et le département sont très concernés par l'avenir de Doux ». Le projet de nouvel abattoir, sur le même site, « offre une diversité, et c'est un atout pour la région. On est plein d'espoir pour le territoire maintenant. »

La maire de Châteaulin n'oublie pas la soixantaine de licenciements qui vont avoir lieu au siège de l'entreprise. « Tous les emplois ne sont malheureusement pas repris. »

Nadine Hourmant, déléguée cen-

trale syndicale Force Ouvrière, rappelle « qu'il est très dur pour les salariés du siège de ne pas savoir qui va être licencié, et à quoi le personnel aura droit ».

Des questions douloureuses qui auront une réponse dans les jours qui viennent.

Philippe ATTARD.

Lire aussi page 5.